

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
En an. 16
Six mois 8
Trois mois 4
Poste: 35 fr.
En an. 18
Six mois 10
Trois mois 5

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclamés... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

SAUMUR
13 Mai 1884.

LES SCRUTINS DE BALLOTAGE.

A Paris, dimanche, trois conservateurs
ont été élus: MM. Bartholin et Lerolle,
dans le septième arrondissement; M. Berry,
dans le quartier de la Chaussée-d'Antin.

Dans le quartier de la Muette, M. Acloque
a manqué l'élection de quelques voix.

Voici la composition définitive du Conseil
municipal de Paris:

Conservateurs, 44; indépendants, 8;
opportunistes, 25; autonomistes, 34; socialistes, 4; collectivistes, 4.

Signalons l'échec de l'ouvrier Joffrin qui
va être obligé de reprendre le marteau et la lime.

Les autonomistes étaient 38 dans l'ancien
Conseil, ils seront 42; les opportunistes
étaient 33, ils seront 27; les conservateurs
étaient 9, ils seront 44.

En définitive et en tenant compte des
gains et pertes, les autonomistes gagnent
quatre sièges.

Les conservateurs en gagnent deux.

Les opportunistes en perdent six.

C'est en grande partie au maintien des
candidatures collectivistes ouvrières que les
opportunistes ont dû de ne pas perdre, au
scrutin de ballottage, plusieurs sièges.

Castres. — Magnifique succès: 22 conservateurs
sont élus et 5 républicains. L'ancien
conseil était républicain.

La Rochelle. — Les monarchistes l'ont
emporté sur les opportunistes et les radicaux réunis.

Anancy. — Sept élus. Un conservateur et
six intransigeants. M. Chaumontel, sénateur
et maire, reste sur le carreau.

Arras. — Quatre conservateurs sont élus.
M. Paris, ancien ministre du maréchal Mac-

Mahon, a passé le premier avec une imposante
majorité.

Boulogne-sur-Mer. — La liste conservatrice
l'emporte.

Commercy. — Les élections complètes donnent
13 républicains et 40 conservateurs.

Ajaccio. — Les candidats indépendants
l'emportent.

Alais. — Les républicains ne l'emportent
que de quelques voix. C'est un réveil sérieux
de l'esprit conservateur.

Roanne. — Toute la liste du parti ouvrier
a passé.

Montpellier. — La liste des républicains
opportunistes et radicaux passe avec 2,000
voix de majorité.

Lyon. — La liste républicaine a passé.

Bordeaux. — Liste républicaine élue.

Mâcon. — 14 radicaux, 43 opportunistes.

Orléans. — La liste conservatrice a passé
tout entière.

Roubaix. — La liste conservatrice l'a emporté.

Grand-Montrouge. — 23 candidats conservateurs
élus.

Abbeville. — 21 républicains, 3 conservateurs.

La Flèche. — 44 républicains, 42 conservateurs.

Millau. — 43 conservateurs.

Rodez. — 24 républicains, 3 conservateurs.

Blois. — Républicains.

Bayeux. — 2 conservateurs.

Honfleur. — 44 républicains, 42 conservateurs.

Chronique générale.

Le Temps est inquiet de la situation économique
actuelle. Il est obligé d'avouer qu'elle est mauvaise.
Toutefois, il dit que les monarchistes ne pourraient
y remédier.

« Les moins-values qui se produisent,
depuis deux ans, sur les prévisions budgétaires
et qui se sont élevées, pour les quatre

premiers mois de l'année en exercice, à la
somme de vingt-huit millions et demi, sont un
fait dont il serait puéril de méconnaître
l'importance, mais qu'il convient d'envisager
avec sangfroid et en se défendant de toute
exagération pessimiste.

« Il est, d'abord, incontestable que la
politique est absolument étrangère à cette
diminution dans les recettes du Trésor.
Cette diminution tient à des causes purement
économiques, qui n'ont rien à démêler
avec la situation politique et encore
moins avec les questions de forme de
gouvernement. »

Plus loin, le Temps cherche les raisons
de cet état de choses et arrive à cette
conclusion que c'est la mauvaise gestion de
nos députés et du gouvernement qui l'a
produit:

« Nous n'avons pas à rechercher pour
l'heure à qui incombe plus particulièrement
la responsabilité de ce regrettable état de
choses. On peut dire seulement que les
députés n'ont pas absolument la conscience
nette à cet égard, et les députés d'extrême
gauche plus que leurs collègues.

« Combien de propositions tendant à
engager les finances publiques à substituer
l'action de l'État à celle des particuliers ne
sont-elles pas venues de ce côté de la
Chambre! Et il n'y a pas lieu d'en être très-surpris.
Le radicalisme confine d'assez près au
socialisme pour que, sans trop s'en rendre
compte, les membres de l'extrême gauche
ne soient pas enclins à se laisser aller sur
la pente du socialisme d'État.

« C'est ce qui a eu lieu trop souvent.
Sans toutes les formes, travaux publics
exagérés, indemnités, secours, multiplication
des services, des fonctions et des fonctionnaires,
on a fait du socialisme. Les inconvénients
d'une telle pratique n'ont pas trop sauté
aux yeux, tant que les caisses de ce Trésor
se remplissaient aussi aisément qu'elles
se vidaient, tant que les plus-values
répondaient à l'accroissement des dépenses.

« Malheureusement, nous n'en sommes
plus là. L'arrêt dans les plus-values a mis

en pleine lumière la faute commise par le
développement excessif de l'action de l'État
et par l'envahissement du fonctionnarisme.

« De tout ceci il résulte que, si la
diminution des recettes est due à la force des
choses et n'est réellement imputable à
personne, il n'en est pas de même pour
l'accroissement des dépenses. Ce n'est point là,
certainement, un crime irrémissible, mais
c'est au moins une faute grave qu'il faut se
hâter de réparer au plus tôt.

« L'heure des économies a sonné; il faut
renoncer à faire du socialisme d'État, il
faut développer l'action individuelle et
restreindre celle de l'État; il faut mettre
absolument un terme à l'accroissement continu
des fonctions et des fonctionnaires, et il ne
faut pas craindre, à cet égard, de tailler dans
le vif. »

On le voit, le Temps ne fait que répéter
ce que nous ne nous lassons pas de dire, et
les réformes qu'il propose sont bien celles
dont les monarchistes n'ont cessé de
demander l'application.

L'AFFAIRE SAINT-ELME.

Samedi, venait devant le tribunal
correctionnel d'Ajaccio l'affaire des individus
qui ont frappé M. Saint-Elme le 13 janvier
dernier. A la surprise générale, l'avocat de
M^{re} Saint-Elme, qui s'est portée partie civile, a
demandé le renvoi à un mois pour produire
des médecins qui établiraient que M. Saint-Elme
est mort des suites des coups qu'il a
reçus.

L'avocat du prévenu a déclaré que pour
que la lumière fût absolument complète, il
ne s'opposait pas au renvoi. Le procureur
de la République l'a néanmoins combattu
en soutenant que, depuis le temps qu'ils
demandaient la lumière, les défenseurs de
M^{re} Saint-Elme auraient eu tout loisir de se
prémunir de témoins nécessaires et qu'il était
étrange de voir une demande d'ajournement
venir de ceux-là mêmes qui, hors de
l'audience, réclament le plus énergiquement
une solution.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XVII. — LA GUERRE.

Nous ne nous appesantirons pas sur d'amers
souvenirs. S'ils traversent les derniers chapitres de
ce récit, ce ne sera que relativement à l'influence
prépondérante et rapide qu'ils allaient avoir sur la
destinée de nos principaux personnages.

Balthazar en fut directement atteint le premier.
Il n'était pas encore libéré du service militaire; il
dut rejoindre son ancien régiment, le 2^e cuirassiers,
en Alsace, à l'avant-garde.

Sa jeune femme venait de le rendre père. Je ne
peindrai pas leurs adieux. Lui-même, ce rude
vétéran, il était désespéré.

« Fais ton devoir, lui dit Rosette tout en pleurs,
mais ménage-toi pour nous... surtout pour le
petit... notre pauvre petit Noé!... »

Noémie était sa marraine; Armand, son
parrain. Balthazar s'éloignait du moins avec l'assurance
qu'il laissait à l'enfant, à sa mère, cette
double amitié.

La guerre avait, pour ainsi dire, réveillé de son
chagrin la fille de Van Leys.

« Je suis riche, s'était-elle dit, je ne dois ni ne
veux rester inutile!

On ne prévoyait pas encore nos malheurs, mais
déjà s'organisaient des sociétés de secours aux
blessés, toutes sortes d'œuvres patriotiques où les
dames et les demoiselles avaient leur rôle. Celui de
Noémie fut des plus actifs. On se rangeait sous sa
direction, on lui apportait des offrandes.

Chaque jour, des réunions, des visites. Un matin,
celle d'une jeune et gracieuse étrangère, comme
elle-même portant le grand deuil.

Raoul la reconnut.

« Léa! s'écria-t-il.

« La veuve, répondit-elle, ou plutôt l'orpheline
du général Thompson... Je viens d'avoir la douleur
de lui fermer les yeux, en Italie... Je retourne
en Amérique, mais je me suis souvenue que
j'ai du sang français dans les veines, et jusqu'à la
victoire, ou du moins jusqu'à la paix, je reste en
France!

« A Paris! avec moi! s'empressa de répondre
Noémie.

Cet offre hospitalière fut acceptée par Léa.

Elle avait un air de spontanéité, d'indépendance
et de franchise, qui la rendait encore plus
charmante. Tout lui seyait d'ailleurs, même son deuil
de veuve. Une veuve de vingt ans, le type accompli

de la jeune Américaine marchant d'aplomb dans la
vie, sans fausse timidité comme sans trop d'audace,
physiquement développée par la gymnastique
et moralement par une éducation presque
virile, très-femme cependant, d'une élégance et
d'une distinction s'harmonisant à ravir avec sa
remarquable beauté, mais assez intelligente, assez
brave pour se conduire honorablement toute seule,
même dans les situations les plus délicates, les plus
hasardeuses, et s'y faire respecter au besoin. On ne
tardait pas à reconnaître qu'elle avait autant d'esprit
que de droiture; on devinait en elle un grand
cœur.

Son arrivée fut une bonne fortune pour Noémie,
autour de laquelle allait se faire l'isolement.

Déjà la baronne s'était réfugiée dans son château
des bords de la Loire; le marquis retournerait
prochainement à Trévelec, où le réclamaient, non
plus ses vassaux, mais ses administrés, car il portait
chez eux l'écharpe municipale; Armand et Raoul,
qui recevaient d'importantes commandes
du gouvernement, devaient aller les répartir entre
les usines de province.

« Ne craignez rien pour moi, leur dit Noémie,
Léa me reste!

En effet, leur amitié se renouait, rendue plus
intime et plus sérieuse par le souvenir même des
deux vieillards qui, l'autre hiver, à Nice, l'avaient
vu naître et l'encourageaient à l'envi.

« Toutes les deux, répétait la fille de Van Leys
à la veuve du général Thompson, nous avons perdu
notre père!

Elles demeuraient ensemble et, comme on les
voyait l'une et l'autre vêtues de noir, on les prenait
pour les deux sœurs.

Cependant notre armée tenait déjà la campagne.
Pas de victoires encore, cela tardait bien! On
attendait avec une fiévreuse impatience. C'était un
passage incessant de matériel de guerre et de
soldats de toutes armes rappelés sous les drapeaux,
spectacle qui faisait gros cœur à Rosette. Balthazar
était sur la frontière. Il écrivait souvent. La
confiance, l'enthousiasme de ses premières années,
se refroidissaient comme sous le souffle glacé d'un
pressentiment de malheur.

Vers la fin de juillet, le père d'Armand prit congé
de Noémie.

« Je crois superflu de vous le recommander,
dit-il à Léa, dont il s'était déclaré le galant et
respectueux admirateur.

Quant à sa jeune compagne, il lui témoignait une
sorte d'affection paternelle. Elle venait d'exiger
qu'il l'embrassât.

« Au revoir! mon enfant... lui dit-il.

Puis, se reprenant, mais avec une croissante
émotion:

« Excusez ce terme trop familier... mais non,
ou plutôt oui, ma chère enfant... Je voudrais que

Le tribunal a accordé le renvoi à quinzaine.

Epilogue de la triste affaire Poitevin : Ce curieux chancelier a été cité à comparaître devant le comité de discipline du ministère des affaires étrangères formé de tous les directeurs de ce ministère.

Ce comité était secret. L'autre soir, on affirmait que le Président de la République venait de signer la mise en disponibilité de M. Poitevin.

LES MINEURS GRACIÉS.

La plupart des mineurs condamnés par le tribunal correctionnel de Valenciennes à la suite des événements de Denain viennent d'être graciés.

M. Martin-Feuillée, ministre de la justice, a adressé à ce sujet une lettre à M. Teselin, sénateur du Nord.

On assure que M. Jules Ferry tient absolument à se débarrasser du concours de M. Campenon qui, en sa qualité d'ancien lieutenant de Gambetta, ne se montre pas suffisamment docile.

Nous croyons savoir que des ordres ont été donnés en vue d'une surveillance rigoureuse, à la Bourse, sur les nombreux individus de nationalité allemande qui exploitent le public.

LE PRINCE NAPOLEON.

Le *Matin* constate que le prince Napoléon, depuis la publication de son manifeste, voit s'éloigner de lui-même les députés de l'appel au peuple les plus anti-cléricaux. Ces derniers lui reprochent son adhésion à la République, qu'ils considèrent comme la méconnaissance du sénatus-consulte qui réglait l'hérédité impériale.

A ces reproches, formulés par un ancien familier, le prince Jérôme a, d'après notre confrère, répondu qu'il suivrait sa ligne politique propre et non celle des « parlementaires » qui n'ont pas su ramener le prince impérial.

A propos de la loi sur l'instruction obligatoire qui va être discutée en Belgique, M. Paul Bert écrit dans le *Voltaire* un article où il nous livre une fois de plus le fond de sa pensée. Là où le catéchisme, écrit-il, fait partie du programme primaire, l'obligation est un « danger plutôt qu'un bienfait. »

Peut-on avouer plus cyniquement que l'instruction n'est qu'un prétexte, l'irrégulation étant le but ?

TOKIN. — Le *York Herald* publie la dépêche suivante de Haiphong : « Le commandant Duchesne, avec 400 zéphyrs, a battu les Pavillons-Noirs dans les monta-

gnes du Quang-yeu. Il a pris un canon. Les pertes des Français sont de un tué et cinq blessés. Le commandant Duchesne a été ramené à Haiphong, ayant trois blessures. »

ÉTRANGER

M. DE BISMARCK ET LA LOI CONTRE LES SOCIALISTES. — La durée de la loi contre les socialistes sera-t-elle prolongée? Telle était la question que discutait samedi, en seconde lecture, le Parlement allemand. On craignait que, malgré les efforts du ministre de l'intérieur, la prolongation fût repoussée. Aussi, M. de Bismarck a-t-il cru devoir intervenir.

Cette intervention était prévue. Cependant, lorsque le prince chancelier est entré dans la salle et a manifesté l'intention de prendre la parole, l'émotion a été très-vive.

M. de Bismarck s'est exprimé avec une extrême énergie :

« Si le Parlement actuel, a-t-il dit, rejette le projet de loi, le gouvernement le discutera avec un autre Parlement; si le nouveau Parlement rejette aussi la loi, le gouvernement sera disculpé. Il assistera avec une conscience tranquille au progrès ultérieur du socialisme: il n'a pas pour le crainte de raisons plus fortes que n'importe quel citoyen possible. »

La proposition du gouvernement allemand prolongeant la loi contre les socialistes votée au lendemain des attentats commis contre l'empereur, vient d'être adoptée après trois jours de débats animés. M. de Bismarck est sorti encore une fois victorieux d'une lutte dans laquelle pouvait sombrer la vie parlementaire en Allemagne.

Le danger de dissolution du Reichstag est écarté; mais si momentanément M. de Bismarck a terrassé le socialisme, il n'a pas étouffé les doctrines qui en sont le plus sûr conducteur.

REVUE FINANCIÈRE.

Il faut en convenir, la dernière semaine a été bonne. Les vieux spéculateurs qui ont assisté à toutes les défaites et à tous les krachs depuis 30 ans sentent dans l'air comme un souflet de bataille.

La journée de jeudi a été presque une journée de fièvre, la première depuis 2 ans! On était plus calme samedi, on semblait reprendre haleine.

Nos rentes étaient tenues comme par une main de fer : le 3 0/0 à 78.80, l'amortissable à 79.95, le 4 1/2 0/0 à 107.90.

Les valeurs sérieuses font excellente figure.

Le Foncier, notre meilleur titre français, est très-demandé à 1,335. Les Obligations Foncières et Communales donnent lieu à de nombreux achats. La faveur dont jouissent ces titres est pleinement justifiée. Chacun sait que l'administration de notre premier établissement opère avec une prudence absolue. Aussi pas de surprise à craindre, pas d'aléa. Après la rente et peut-être même avant, telle est la place qu'occupent les valeurs foncières dans les portefeuilles sérieux.

La Banque de Paris et des Pays-Bas suit à 880, puis vient la Banque d'Escompte à 530.

La hausse si rapide de l'Italien appelle l'attention sur cet établissement, gros porteur de ce titre étranger.

Les chemins de fer continuent à coter en hausse.

On parle beaucoup de la vente du réseau de l'Etat. Tant mieux!

La reprise à laquelle nous assistons depuis un mois ne surprend pas les esprits qui raisonnent. Les hausses et les baisses sont des marées périodiques gouvernées par des lois naturelles.

Le travail excessif imposé aux capitaux de 1877 à 1881 pouvait ne pas produire le krach, qui n'est dû qu'à une folie toute particulière, mais il devait fatalement, en raréfiant les éléments de spéculation, amener la baisse.

De même, l'immobilité et le repos de 1882-1883, en reconstituant ces mêmes éléments, doivent conduire à la hausse.

Touchons-nous à cette nouvelle période? Nous sommes tentés de le croire. Malheureusement le marché semble manquer de guide. A tort ou à raison, les grandes reprises d'affaires se sont toujours personnifiées dans un individu, financier ou aventurier, à commencer par Mirès, à finir par un Lepelletier.

Le public veut suivre quelqu'un. Nous avons parlé de l'Union des banquiers des départements; n'y aurait-il pas dans cette « union », si elle se réduisait dans quelques hommes de marque et d'action, la force d'entraînement qui nous manque?

Un obstacle réel, on doit le dire, à la reprise des affaires, réside dans l'expansion dangereuse des sociétés qui encombrant le pays de succursales inutiles. Ces sociétés tuent nos banques locales, et au bénéfice de qui? Non certes de leurs actionnaires, l'étude de leur bilan le démontre; mais bien au bénéfice de la haute banque cosmopolite, de la haute banque allemande, appelons-la par son nom, qui nous dépouille de notre influence financière et industrielle.

Sans « banques locales », l'industrie et le commerce français s'abâtardissent, végètent et la lutte contre l'Allemand est impossible, et sans prospérité commerciale et industrielle, aucune reprise financière sérieuse et définitive.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Scrutins de ballottage.

VARRAINS. — Au scrutin de ballottage, un seul conseiller restait à élire; c'est un conservateur, M. Mollay, Jean, qui a obtenu la majorité. Ainsi que nous le disions hier, le conseil municipal de Varrains est en majorité conservateur.

ANGERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Contrairement à l'attente générale, les scrutins de ballottage n'ont pas été favorables aux conservateurs à Angers. »

« Un seul de nos candidats, M. André Joubert, fils aîné de notre honorable et regretté sénateur, est élu. Tous nos autres candidats succombent, à quelques voix il est vrai, devant les candidats républicains, au nombre desquels un ouvrier socialiste. »

« Notre éminent ami, M. l'avocat Louis Gain, a cinq voix de moins que M. Boullier qui est élu. Par quelle fatalité, grâce à quelques manœuvres M. Louis Gain, qui arrivait en tête, au scrutin du 4 mai, avec 268 voix, n'en a-t-il retrouvé que 259? Il semble, d'après le dépouillement des bulletins, qu'un mot d'ordre ait été donné par nos adversaires : « Avant tout, rayez M. Gain ! » — Et quelques électeurs dociles se sont laissés abuser par cette manœuvre qui évite au nouveau conseil républicain la présence d'une supériorité gênante au milieu

de toutes les médiocrités et nullités qui vont s'y pavaner. — Nous regrettons vivement ce résultat pour les intérêts de la ville d'Angers. »

« A la Chalouère, MM. Oriolle et Legroux qui avaient obtenu, le 4 mai, une majorité de quarante voix, ont été distancés de dix voix hier et succombent sous les efforts manifestes d'une pression éhontée. Il en a été de même dans le quartier de Saint-Jacques où M. Monprofit n'a eu raison de ses concurrents que grâce à des pressions violentes exercées sur les électeurs. »

« Dans ces trois quartiers, où les conservateurs avaient repris le dessus, le 4 mai, s'est abattu dimanche, du matin au soir, une véritable nuée d'agents républicains, officiels ou officieux, en uniforme ou déguisés. Au Lycée, s'agitait certain petit Naboth, désignant au commissaire du quartier, établi en permanence à la porte du scrutin, les amis et les agents des candidats conservateurs. On allait jusqu'aux menaces, on entraînait les électeurs au cabaret, et il y avait table ouverte à deux pas de là chez un candidat républicain. — Deux cents agents parcouraient le quartier de la Chalouère et autour le quartier Saint-Jacques. Jamais pression plus manifeste et plus audacieuse ne s'est étalée à la porte de nos scrutins. »

« Quoi qu'il en soit, les conservateurs, bien qu'ils perdent deux sièges au Conseil municipal, ont en somme gagné des voix, sur les élections de 1884, et serré de très-près leurs adversaires dans quelques sections. »

« Nous souhaitons vivement, pour la ville d'Angers, qu'elle ne paie pas trop cher le nouveau succès des républicains; — mais nous engageons surtout les conservateurs à ne pas perdre courage et à se préparer sérieusement, dès aujourd'hui, à des luttes nouvelles et plus heureuses. »

« Si nous n'avons reconquis la ville d'Angers, nous avons conservé intact le département de Maine-et-Loire. Dans nos 384 communes, la majorité conservatrice est en progrès notable. »

BEAUFORT-EN-VALLÉE.

Succès complet pour les 4 conservateurs en ballottage.

Le 4^e adjoint, M. Duliège, reste sur le carreau avec 70 voix de moins que le dernier de la liste conservatrice.

Dimanche 4 mai, le conseiller général maire, M. Grimoux, porté sur deux listes, n'est arrivé que le dernier des candidats portés sur les deux listes. (*Union de l'Ouest*.)

Angrie. — Nous sommes heureux d'apprendre qu'à Angrie M. le vicomte Henri de Pontbriant et M. Gillot sont élus à une belle majorité.

Le Champ. — Liste des conservateurs passée. M. de Piolan arrive avec grande majorité.

Saint-Léger, près Cholet. — M. Cesbron-Lavau, maire, passe avec tous ses amis.

Bauné. — Renvoi du seul républicain qui fut dans l'ancien conseil. — Unanimité conservatrice du nouveau conseil. (*L'Anjou*.)

vous soyez ma fille!...

Et le vieux gentilhomme, plus attendri qu'il n'eût voulu le paraître, s'éloignait en essayant à la dérobée ses yeux.

Cette larme avait été remarquée par Rosette, qui était là, son baby sur le sein.

Une semaine plus tard, de terribles nouvelles éclatèrent coup sur coup : la surprise de Wissembourg, les désastres de Forbach et de Reischoffen. Balthazar était là. Les cuirassiers avaient été sublimes, mais on les disait anéantis. Nous laissons à penser l'angoisse de Rosette. « Ah! mon pauvre petit, disait-elle à leur enfant, tu n'as plus de père!... » Armand se trouvait dans l'Est; un télégramme en arrive, signé de lui : « Je ramène Balthazar ». Sa femme ne pouvait encore y croire. Elle attendait toute palpitante de crainte et d'espoir... Une voiture entre dans la cour... Enfin!... Balthazar en descend... Mais il a le bras en écharpe... « Blessé?... — Deux doigts de moins à la main droite... Ah! les gueux! il me les payeront, si j'y retourne! — Jamais! tu nous est rendu... Je te garde!... »

Qui ne se souvient du Paris d'alors! Les enrôlements, les approvisionnements, les fortifications, les ambulances. Une des premières fut celle de l'hôtel Van Leys.

Vainement la baronne avait écrit à sa belle-fille pour lui offrir chez elle un asile. « Le devoir est ici, j'y reste! » avait répondu l'orpheline. Et l'Américaine : « Je reste avec toi. Veux-tu? » Ce pacte avait été ratifié par une cordiale étreinte.

Elles rivalisèrent de dévouement et de zèle pendant tout le siège. Rosette les seconda, sans qu'en pâtit le nourrisson. Le père figurait dans le même régiment de marche que le comte de Trévelec, celui-ci comme simple soldat, celui-là comme sergent, en sa qualité d'ancien militaire.

— J'aurai l'œil sur M. Armand! avait-il dit.

Et sa femme, ne le retenait plus :

— Nous lui devons notre bonheur... Va! Je t'achèrerai d'avoir mon tour!

Pendant ce temps-là, que devenait Raoul de Brassac? Un des deux associés avait dû prendre la direction des usines de Normandie et de la Loire, qui concouraient activement aux travaux de la défense nationale en province. Armand voulait partir. Après une certaine hésitation, Raoul jugeant que le directeur aurait à Paris plus d'autorité, mal à l'aise d'ailleurs lui-même entre Noémie et Léa, dit finalement à son ami :

— Reste! tu vaudras mieux que moi pour les protéger et les défendre!

Et ce fut de Brassac qui s'éloigna. Le comte de Trévelec, non sans une certaine contrainte, avait accepté l'autre mission. La production d'emploi de

la Fournaise, ses devoirs de garde national et de membre des divers comités d'armement absorbaient presque toutes ses heures de nuit et de jour. Néanmoins, on le voyait souvent à l'ambulance Van Leys. Il conseillait Noémie, il admirait avec une émotion discrète et profonde son dévouement aux blessés et aux malades, son inépuisable charité pour toutes les misères. L'un comme l'autre, ils se montrèrent à la hauteur de la tâche qu'ils avaient entreprise. Leur estime et leur affection réciproque s'en accrurent encore. Pas un mot de tendresse! rien qui rappelât l'entretien, le moment d'oubli du balcon. Mais parfois Rosette et Léa les regardaient en souriant. Elles se compréhendaient à demi-mot, elles n'avaient eu besoin de longs discours pour s'entendre.

A la bataille de Champigny, Armand se trouvait aux avant-postes. On n'avait pu cacher à Noémie le danger qu'il allait courir. Pendant tout le jour, elle fut en proie à une agitation croissante. Pâle, oppressée, frémissant aux moindres bruits, elle y prêtait l'oreille, regardait à chaque instant par la fenêtre, interrogeait anxieusement tous ceux qui venaient du dehors. Elle priait, elle pleurait. Vers le soir, elle ne vivait plus. S'il avait été blessé! S'il était mort!... Lorsqu'il accourut enfin, sain et sauf, elle eut un cri de joie qui fut toute une révélation. Elle chancela, prête à tomber, et comme il dut la soutenir, elle s'évanouit entre ses bras.

Il était à ses pieds, il la rassurait, il disait : — C'est à Balthazar que je dois la vie! Il m'a défendu, sauvé... Il a sauvé le régiment... Un autre La Tour-d'Auvergne! Rosette, ten mari vient d'être décoré sur le champ de bataille.

Le brave sergent était là, confus de tant d'éloges, et cachant à demi sa récompense, qu'il ne laissait entrevoir qu'à Rosette.

— Eh bien! oui, dit-il enfin, mais je ne l'ai pas mieux mérité que les camarades, qui se sont battus d'aussi bon cœur que moi... Sans compter les autres, tous ceux qui souffrent... à commencer par les enfants, nos pauvres enfants du siège!

Et, s'approchant de la berceuse, dont la mère, attendrie et glorieuse, écartait les rideaux, attachait sa croix d'honneur à la brassière du baby, qui se réveillait avec un sourire.

Les dernières semaines de l'investissement s'écoulaient, apportant leur surcroît de faux espoirs et de déceptions cruelles, les émeutes, la famine, le bombardement, la capitulation.

Dès le lendemain de la réouverture des portes, Raoul arriva, s'annonçant ainsi :

— La colombe de l'arche! Et non-seulement avec le rameau d'olivier, mais encore avec des nouvelles qui vont grandement vous surprendre!

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

BOURGUIL.

Les six conservateurs qui étaient en ballottage ont tous passé, malgré les efforts désespérés de l'ancien maire républicain, M. Loiseleur. Voilà une commune importante complètement conquise sur les républicains. Voici le résultat des élections :
Voici le résultat des élections :
M. M. Chatry, Pierre, 423 ; Galbrun-Mary, René, 385 ; Guillon-Delaunay, Théodore, 408 ; Loury-Perrochon, Armand, 399 ; Guillaud, notaire, 410 ; Delanoue-Goisnard, René, 394 ; Georget-Danger, Charles, 384 ; Dion, Eugène-Georges, 378 ; Bienvenu-Monjallon, 402.
La majorité sur la liste républicaine est d'environ 100 voix.

TOURS.

La liste républicaine anti-cléricale a été élue contre la liste municipale. Les conservateurs ont cependant gagné plus de mille voix. En 1882, ils n'avaient obtenu que 2,330 suffrages ; dimanche, ils en ont recueilli 3,333.

POITIERS.

Le scrutin de ballottage qui a eu lieu dimanche à Poitiers a fait triompher les 7 candidats conservateurs, avec une majorité qui varie de 450 voix pour le premier à 250 voix pour le dernier ; le Conseil municipal se trouve actuellement composé de 18 républicains et 42 conservateurs.

Nous lisons à ce sujet dans le *Journal de la Vienne* :

« Le succès d'hier n'a pas lieu de beaucoup nous surprendre. Nous étions à peu près assurés de faire passer quelques-uns de nos candidats. Nous pouvons ajouter que si les opérations du scrutin du 4 mai avaient été sérieusement faites, plus de cinq de nos amis passaient au premier tour.

« Une vérification tardive a démontré qu'à l'un d'eux on avait attribué cent voix et à un autre plus de deux cents voix de moins qu'il n'en avait réellement obtenu ; de telle sorte que nous aurions pu partager la majorité au conseil ou même la voir passer de notre côté. »

NANTES.

On lit dans l'*Espérance du Peuple* :

« Les conservateurs ont conquis quatre sièges au Conseil municipal : deux dans le troisième canton, deux également dans le cinquième canton. Nos amis ont disputé le terrain pied à pied, dans ces deux importants quartiers ; ceux qui n'ont pas réussi, ne sont distancés que par un nombre de voix extrêmement minime.

« Dans les autres cantons, la lutte a été vaillante, et le sixième a doublé aux conservateurs les suffrages qu'il leur avait donnés au premier tour de scrutin.

« Les conservateurs ont ainsi douze conseillers, c'est-à-dire le tiers du Conseil municipal, et ils ont suffi du déplacement de 50 voix dans le 3^e canton et de 25 dans le 5^e pour faire passer la majorité du conseil de gauche à droite. Nonobstant la faute commise par les abstentionnistes, les conseillers, élus par la partie la plus intelligente de notre cité, sont des hommes distingués par leur savoir et leur expérience, et il faudra bien que la majorité républicaine compte avec eux.

« C'est malgré cela un grand succès pour nous et c'est aussi un signe manifeste du courant d'opinion, qui tend de plus en plus à s'établir, que la République devient tous les jours impossible. »

ANCENIS.

La ville d'Ancenis a choisi un brillant fleuron pour fermer la belle couronne municipale qu'elle s'était donnée à elle-même le 4 mai. Elle a élu M. le comte de Landemont par 436 voix contre 247 laissées au républicain Doizi.

La victoire des conservateurs est aussi éclatante que complète. Ancenis est la seule sous-préfecture du département de la Loire-Inférieure qui ait assuré le triomphe des principes d'ordre, de religion et de vraie liberté, mais elle a bien fait les choses.

Samedi prochain arrivera à Saumur une batterie du 33^e d'artillerie en garnison à Poitiers. Comme les deux années précédentes, cette batterie fera un séjour de trois mois à l'École de cavalerie.

CHACÉ. — Hier matin, le nommé Louis Héralit, âgé de 58 ans, carrier à Chacé, a mis fin à ses jours en se pendant à une poutre de sa chambre.

Parti dès six heures du matin, en même temps que sa femme, il rebroussa bientôt chemin pour mettre son projet à exécution, et ce n'est qu'à huit heures et demie que la femme Héralit, en rentrant à la maison, fit la triste découverte.

Effrayée, elle appela son fils, et tous deux voulurent détacher le corps ; il était déjà froid.

Le docteur Fonteneau, médecin à Saint-Cyr, constata que la mort remontait à quelques heures.

Depuis longtemps, Héralit voulait se détruire ; il avait même préparé un breuvage phosphoré, dans le cas où la pendaison ne lui réussirait pas.

ANGERS.

Enterrement des victimes de la Chalouère.

Dimanche, à quatre heures, une foule nombreuse et vivement impressionnée accompagnait à leur dernière demeure deux des victimes de l'explosion de la Chalouère.

Hier, nous avons annoncé la mort du jeune Perroteau. La jeune Marguerite Joussetin s'est éteinte également samedi soir dans d'atroces souffrances.

La mère de la jeune fille a voulu accompagner jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle de son enfant.

Après la sépulture, dit l'*Anjou*, on a dû l'arracher de la tombe de sa fille, et, succombant sous le poids de l'émotion et de la fatigue, la pauvre femme s'est évanouie.

Le jeune Joseph Perroteau était accompagné par tous ses petits camarades du patronage de Saint-Vincent-de-Paul, qui avaient voulu rendre à leur jeune ami les derniers devoirs. Spontanément, une collecte faite parmi eux a produit de quoi déposer sur le cercueil quatre couronnes et deux énormes bouquets.

Le commissaire central, M. Boiscommun, assistait au cimetière à la descente des bières dans les tombes placées côte à côte. M. Boiscommun a prononcé quelques paroles émuees.

M. Ernest Oriolle, dont le dévouement lors de l'accident a été si grand, est venu accompagner les victimes jusqu'au champ du repos.

M. le marquis de Talhouet, ancien ministre du second Empire, est mort dimanche en son château du Lude, dans la Sarthe, à la suite d'une longue maladie.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 12 mai.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 16 » à 17 »	10 » à » »	10 » à » »
Saumur, 18 25 18 50	8 50 » »	8 50 » »
Baugé, 18 25 » »	9 » » »	9 » » »
Segré, 17 50 » »	9 25 » »	9 25 » »
Beaupreau, 17 50 18 »	9 50 » »	9 50 » »
Montfaucon, 17 50 18 »	8 50 » »	8 50 » »
Montrevault, 17 50 » »	9 » » »	9 » » »
Chemillé, 17 75 18 25	8 50 9 »	8 50 9 »
Champocéaux, 17 50 18 »	9 » » »	9 » » »
St-Flor.-le-Vieil, 17 50 18 »	9 » » »	9 » » »
Vihiers, 17 25 18 75	8 » » 8 50	8 » » 8 50
Brissac, 17 » 17 50	8 » » 8 50	8 » » 8 50
Chalonnes, 17 50 17 75	9 » » »	9 » » »
Doué, 17 50 17 80	8 60 8 75	8 60 8 75

A Nantes, les blés américains disponibles, de 23 50 à 23 » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 17 50 à 18 50 les 80 kilos.

Un état peu enviable.

« J'étais sujet à avoir des étouffements pendant la nuit, souvent je me réveillais, pris d'un malaise indéfinissable, la bouche pleine d'eau ; pendant huit jours, j'ai pris tous les soirs deux de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 et depuis lors tous ces malaises ont disparu ; je repose bien toute la nuit et l'appétit m'est revenu. Je vous autorise à ajouter mon nom à vos nombreuses cures.

» A. CATEL, route d'Asnières, à Levallois-Perrot (Seine). »

A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

LECTEUR ! Si vous ne voulez pas être trompé en achetant les *Pilules Suisses*, exigez rigoureusement sur la boîte la *croix blanche* sur fond rouge, et le nom du fabricant sur la bande : A. HERTZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 11 Mai 1884.

Versements de 70 déposants (14 nouveaux) 22,807 fr. 03.
Remboursements, 10,702 fr. 41 c.

Variétés.

EN WAGON

ENTRE SAUMUR ET VIERZON.

Dans un compartiment de première classe, un Anglais est nonchalamment étendu. Dans le coin, un Monsieur correctement mis lit son journal avec attention. Un officier d'artillerie, fumant philosophiquement son cigare à la portière opposée, prête complaisamment l'oreille au dialogue suivant qu'il a bien voulu nous communiquer :

L'Anglais. — Eh bien, Monsieur, comment va la politique en France ? Comment marchent les affaires ?

Le Monsieur. — Très-bien, milord, très-bien.

L'Anglais. — Vous étonnez moi ; je ai parcouru toute la France et je ai entendu de tous côtés dire : « Ça ne va pas ! Pas de commerce, pas de travail, trop de productions, pas d'exportations, la Bourse baisse, le phylloxera ravage les vignes, une maladie générale paralyse tout. »

Le Monsieur (faisant une grimace et mettant le *Rappel* de côté avec une impatience marquée). — Les choses vont mieux que vous ne dites, c'est un système chez beaucoup de gens de se plaindre toujours. Nous assistons au grand développement des idées nouvelles. Vous n'êtes pas Français, vous ne pouvez pas juger notre pays comme nous.

L'Anglais. — Certaines choses, Monsieur, se voient mieux de loin que de près ; vous aurez beau dire, votre France républicaine n'est plus la France des Rois ni même des Empereurs. Vous étiez jadis la première nation de l'Europe et du monde, et aujourd'hui.... je n'ose vous dire ce que vous êtes....

Le Monsieur. — On dira ce qu'on voudra, l'avenir est aux idées nouvelles, à la science, à la franc-maçonnerie, à la ligue de l'enseignement, à l'Internationale, au socialisme en un mot.

L'Anglais. — O very well, very well ! Moi je avais pas encore rencontré un Français tel que vous, Monsieur : vous êtes socialiste. Je avais jamais vu un socialiste.

Le Monsieur (se passant avec émotion la main dans la barbe et se trottant avec agitation le nez bourgeonné tournant au rouge cramoisi). — Eh bien, oui, je suis socialiste, je m'en fais gloire et honneur.

L'Anglais. — Gloire et honneur ! Je ne sais pourquoi, ou connaissant pas votre langue, je ne comprends pas le sens du mot *socialisme*. Pour moi, voilà ce que c'est le socialisme : Nous sommes l'un et l'autre dans la rue, vous avez une belle montre et une belle chaîne en or, moi je n'ai ni chaîne ni montre et je dis comme ça à vous : « Partageons la chaîne et la montre ! » C'est là le socialisme.

Le Monsieur. — Vous poussez les choses un peu loin, milord. Tous les socialistes ne sont pas voleurs.

L'Anglais. — Je ai visité les grandes prisons de France et on m'a dit que tous les prisonniers étaient républicains, socialistes en même temps que voleurs. Je aime pas les voleurs, parce que je aime bien ce qui est à moi. Je respecte vous, Monsieur, mais je partage pas les idées de vous. Veuillez excuser moi.

On arrive à Vierzon, le Monsieur descend avec précipitation, heureux de voir terminer une conversation, qui lui avait violemment agité le système nerveux en froissant ses opinions républicaines et socialistes.

CONSEILS ET RECETTES.

PRÉPARATION D'ALLUME-FEUX.

Les allume-feux se préparent de bien des manières.

On emploie des copeaux serrés et noués ensemble et trempés dans la résine, ou des pommes de pin traitées suivant le même procédé.

Mais pour faire soi-même de bons allume-feux. Voici le procédé :

Préparer d'abord des petites bûchettes de bois très-poreux, principalement le

bois de peuplier, leur donner une longueur de six à huit centimètres et la grosseur d'une règle à tracer ; faire sécher ces au grand soleil si on les prépare pendant l'été ; au four, si on le peut ; auprès du feu, si soleil et four manquent à la fois.

Prendre tous les bouts de bougie trop petits pour servir à l'éclairage et que l'on a réunis aux coulures des flambeaux. Faire fondre ces bougies dans un vase de fer ou de fonte et, la fusion complète, mêler un quart en poids de salpêtre bien tamisé.

Dans ce bain de stéarine fondue, tremper les bûchettes pendant quelques secondes, le vase restant sur le feu et les bois ayant été préalablement chauffés. Retirer, laisser refroidir et enlever par un grattage l'excès de cire restée adhérente au bois. Celui-ci étant très-poreux, absorbe une quantité de stéarine salpêtrée, suffisante pour produire une flamme vive et durable, destinée à allumer le feu d'une cheminée ou d'un poêle, et présentant ces avantages de causer moins d'embarras et plus de profit.

FLEURS DANS LES CHAMBRES A COUCHER

Puisque nous sommes entrés dans le mois des fleurs, il n'est peut-être pas inutile de dire quelques mots concernant les fleurs dans les chambres à coucher.

Quoique certaines notions répandues dans les masses sur l'influence fâcheuse que les fleurs dans les chambres à coucher peuvent exercer sur l'organisme soient quelque peu erronées, il en est cependant quelques-unes qui ne sont pas dénuées de tout fondement.

Que beaucoup de personnes couchées dans une chambre avec un vase de fleurs, se soient réveillées le matin avec de violents maux de tête, après un sommeil très-agité, nul ne le met en doute ; mais que cette cause seule puisse irrévocablement causer la mort des imprudents, c'est peut-être bien exagéré.

BIBLIOGRAPHIE

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'*Histoire de France*, 133 fr. ; l'*Histoire de la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. DU CLEUZIOU. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 11 mai 1884.

Le Maître de Chapelle, 1 gravure.
Chronique parisienne, par Alceste.
Chronique générale de la Semaine.
La Chine méridionale (suite), 3 gravures.
Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 3 gravures, par Marc Twain.
Courrier théâtral, par Gabriel Levasnier.
Bibliographie.
La Semaine financière, par J. Belletrud.

Abonnement : Un an, 18 fr.

Librairie H. ODIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Eperon.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue de la Chouette-
rie, n° 5.

S'adresser à M^e AUBOYER, notaire,
ou à M. GROSEURDY, à Pontevault.

**A LOUER
UNE MAISON**

Située à Saumur, rue du Prêche, 4,
Comprenant: Huit appartements,
cour, cave, écurie et remise.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pou-
vant servir de magasin ou de salon;

Au 2^e, deux chambres à coucher; au
rez-de-chaussée, une salle à manger
et une cuisine; diverses servitudes;
deux chambres et un grenier au-dessus
de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier,
rue Saint-Jean, 27. (60)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou
maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe,
caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean
MAISON

Située rue Saint-Jean, n° 40,

Composée d'un magasin, d'une
salle à manger, trois chambres, cave et
grenier.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire,
à M. COIGNARD, et à M^{me} veuve
RICHARD, rue de la Marine.

475,000 F. à placer sur billets de
négociants, commer-
çants ou propriétaires de province.

Ecrire franco à M^{me} A. DEBOUET,
16, place Sainte-Anne, 16, Rennes
(Ile-et-Vilaine).

**MAISON TARODE
Épicerie Parisienne**

Rue d'Orléans, 33, Saumur.

**RHUMS NATURELS
DE LA
COMPAGNIE DES ANTILLES**

Absolument purs, importés directe-
ment, d'une finesse et d'un parfum su-
périeurs, recommandés par les célé-
brités médicales.

Rhum Martinique... **3 50** la bout.
Rhum Jamaïque.... **5** » la bout.

**A CÉDER
A ANGERS
CAFÉ - BILLARD**

Chiffre d'affaires: 20,000 fr.
Traiter: P. CHAILLOU, 31, rue du
Mail, à Angers. (346)

**A CÉDER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UN BON CAFÉ
ET ÉPICERIE**

Situé à Saumur, au centre de la ville.
S'adresser au bureau du journal.

BOURSE

Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur primes sur
rente française donnant de 20 à 30 0/0
annuellement. Comme couverture,
on prend fonds et litres. Règle-
ment mensuel. (Cinq ans d'exis-
tence.) Envoi méthode à toutes de-
mandes affranchies. Pour opération
et explications, s'adresser à M. LE
NESTOUR, 23, place du Ralliement à
Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à
Saumur. (268)

CIDRE EXQUIS

20 fr.; pur jus, 35 fr.
MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-
Inférieure).

P.-S. — A Saumur, M. Monnereau,
négociant en vins, à pris du pur jus
pour mettre en bouteilles. (347)

ON DEMANDE un ménage, sans
enfants, pour conciergerie.
S'adresser au bureau du journal.

**A AFFERMER
DE SUITE,
BEAU JARDIN**

En plein rapport,
Entouré de murs, très-bien arrosé, beau
bassin, bâtiments d'habitation,

Situé quartier des Ponts, à l'entrée
de l'Île-d'Orléans, sur le bord de la
Loire. — Contenance: 11 ares envi-
ron.

S'adresser, soit à M^{me} GONTHIER,
soit à M. BARBIN-MORICET. (339)

**A L'ABEILLE
Modes et Mercerie
J. PÉRARE**

Rue Saint-Jean.
ON DEMANDE un apprenti
pour le comptoir de Modes et Mer-
cerie. (287)

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean
prochaine, un garçon de ma-
gasin muni de très-bonnes réfé-
rences.

S'adresser à la VILLE DE PARIS,
place Saint-Pierre.

M^r HENRY LECOY,
Avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28,
Demande un petit Clerc sachant
bien lire et écrire.

UNE COUTURIÈRE pour homme
se propose pour faire à domicile les
vêtements neufs et les réparations.
S'adresser, 6, rue du Temple.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue
Beaurepaire, a l'honneur d'informer
sa nombreuse clientèle qu'il s'est
entendu avec des propriétaires de
Normandie et de Bretagne, en vue de
vendre des cidres extra, pouvant ré-
sister aux chaleurs, sans perdre de
qualité.

Dépôt place du Roi-René, maga-
sins Pichat. (286)



**AUX ÉLÉGANTS
CHEMISERIE MODÈLE**

M. MONTEL
42, rue Beaurepaire, 42, au
rez-de-chaussée.

La maison se charge des
RÉPARATIONS.

**MALADIES DE POITRINE
ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jus-
qu'à ce jour pour guérir les maladies
graves des poumons et de la gorge,
aucun n'a donné des résultats aussi
certains et aussi constants que la
FARINE MEXICAINE, del Dr Benito
del Rio, de Mexico. Lorsque la guéri-
son est encore humainement possible
et que rien n'a réussi, on doit toujours
avoir recours à la FARINE MEXICAINE.
Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE
promptement la diathèse tuberculeuse
et les granulations de la gorge, en

redonnant au sang sa composition nor-
male de santé. La FARINE MEXICAINE,
DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT,
fait cicatriser les plaies des poumons
et les granulations de la gorge; c'est
un fait qui ne peut plus être contesté
aujourd'hui par personne, car plus de
100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QU'
LE PLUS SOUVENT ON LES CROITAIT
PERDUS PEUVENT CERTIFIER que le
traitement efficace est le seul remède
FARINE MEXICAINE pour guérir la PHTI-
SIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la
BRONCHITE chronique, le CATARRHE
PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement
prématuré et toutes les maladies de
langueur. La FARINE MEXICAINE est
un aliment tonique et digestif par ex-
cellence, qui peut être employé avec
avantage à la nourriture des jeunes
enfants, des valétudinaires et des
vieillards, auxquels ELLE REDONNE
SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogramme, 500
et 250 grammes, au prix de 7, 4 et
2 fr. 25, avec une brochure explicite
sur sa composition, son mode
d'emploi et d'action. Vente en gros:
chez le Dépositaire général, à Paris,
M. R. BARLERIN, pharmacien-cha-
miste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND,
épiciers, rue d'Orléans. (443)

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
Fr. par mois
par mois
Envoi franco des Catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 MAI 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	79 15	79 30	Est	762 50	763 75	Obligations.			Gaz parisien	518 75	519 50
3 % amortissable	80 05	80 35	Paris-Lyon-Méditerranée	1235	1235 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	511	Est	358 75	359
3 % (nouveau)			Midi	1203 75	1207 50	1865, 4 %	522 50	520	Midi	369	369
4 1/2 %	106 75	107 50	Nord	1750	1750 50	1869, 3 %	405	405 50	Nord	374	374
4 1/2 % (nouveau)	108	108 05	Orléans	1307 50	1300	1871, 5 %	397	395 50	Orléans	368	367 75
Obligations du Trésor	512	512	Ouest	816 25	818 75	1875, 4 %	510	512	Ouest	368 50	369 25
Banque de France	5160	5160	Compagnie parisienne du Gaz	1455	1460	1876, 4 %	511 75	512	Paris-Lyon-Méditerranée	372	376
Société Générale	483 75	480	Canal de Suez	2140	2132 50	Bons de liquid. Ville de Paris	516 50	516 50	Paris-Bourbonnais	368 75	367
Comptoir d'escompte	948 75	950	C. gén. Transatlantique	500	502 50	Obligations communales 1879	449	448 25	Canal de Suez	570	570
Crédit Lyonnais	582 50	580				Obligat. foncières 1879 3 %	443 25	444			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1335	1340				Obligat. foncières 1883 3 %	350	350			
Crédit mobilier	347 50	345									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 7 avril 1884)									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY			MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.					
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)		Saumur. (départ)	6 05	7 45	9 15	3 50	7 50				
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.		Chacé-Varrains	6 15	7 54	9 08	1 24	4 08				
1 — 25 — soir,		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	8 02	9 15	1 32	4 24				
3 — 32 — soir, express.		Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	8 16	9 28	1 46	4 42				
7 — 15 — soir, omnibus.											
10 — 36 — soir, omnibus (s'arrête à Angers).											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS		THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR		MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
8 — 21 — matin, omnibus.		Saumur. (départ)	6 05	3 50	Thouars (départ)	5 40	7 45	Montreuil (départ)	7	1 55	8 35
9 — 37 — matin, omnibus.		Montreuil-Bellay	6 33	4 56	Brion-sur-Thouet	5 58	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 33
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.		Lernay	7 02		Lernay	6 07		Arçay	8 34	3 4	9 49
4 — 44 — soir, omnibus-mixte.		Brion-sur-Thouet	7 14	5 10	Montreuil-Bellay	6 50	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	10 48
7 — 4 — soir, omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.		Thouars (arrivée)	7 29	5 25	Saumur (arrivée)	7 26	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 17
								Loudun	10 32	4 56	11 54
								Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 31	10 54

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-d'ville de Saumur,